

### RÉPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

### COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

# VILLE DU SAINT-ESPRIT

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du jeudi 21 octobre 2021

Date de la convocation : 14 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le Jeudi 21 octobre à dix-sept heures, les membres du Conseil Municipal de la ville du Saint-Esprit, régulièrement convoqués, se sont réunis en Mairie, salle des délibérations, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR :

- 1. Projet de demande d'entrée au Panthéon présenté par l'Association « Paulette NARDAL au Panthéon »,
- 2. Projet de création d'une société publique locale,
- 3. Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire en vertu de l'article L.2122.2-22 du CGCT,
- 4. Procès-verbal de la séance du 8 juillet 2021,
- 5. Modification de la délibération n°47/2021 du 8 juillet 2021 portant cession de foncier en vue de la reconstruction du Centre Hospitalier du Saint-Esprit,
- 6. Mise en œuvre de la procédure de déclaration de parcelles en état d'abandon manifeste,
- 7. Informations diverses.

Étaient présents: M. Fred Michel TIRAULT, Maire et Président - M. Erick PIGNOL - M. Eddy LOUIS-ALEXANDRE dit PETIT-FRERE - Mme Patricia BOCLÉ-BRIAND - M. Athanase MONDÉSIR - Mme Peggy FAGOUR - M. Jocelyn ALCINDOR - Mme Cynthia JACOB - (Adjoints) - M. Alexandre GERALD - M. Christian MARTIAL - Mme Huguette DELEM - Mme Maryse GOUJON - Mme Marie-Annick APOCALE M. Boris VIGILANT - Mme Ketty MARIE-LUCE - Mme Judith DIALLO - Mme Sabrina TOUYA-PILON Mme Geneviève SUZANNE - M. Steve ALLONGOUT (arrivée à 17h33) - Mme Maryse PLANTIN - Mme Renée BERNADINE (Conseillers Municipaux).

## Etaient absents (es) excusés (es):

Procurations:

- M. Thierry DORVAN à M. Erick PIGNOL
- M. Guybert FIRMIN à Mme Peggy FAGOUR
- Mme Linsay SAINT-PIERRE à M. Fred Michel TIRAULT
- Mme Sylvia ELISMAR-JEAN-BAPTISTE-SIMONNE à Mme Patricia BOCLE

# POINT Nº 1 - COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122.2-22 DU CGCT

Conformément à l'article L 2122-23 du C.G.C.T., le Maire a rendu compte des délégations qui lui ont été accordées par le Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, à savoir les décisions suivantes :

REFERENCES	OBJET	DECISION
56/2021 du 06/08/2021	Etude hydraulique et diagnostic du bassin de Palmène	Demande de subvention auprès de l'ODE au titre du 3º programme pluriannuel d'intervention (2017-2022) Montant obtenu : 5 750,00€
57/2021 du 27/09/2021	Aménagement et valorisation du marché couvert	Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre de l'appel à projet France Relance « MATINIK PLI BEL » Montant obtenu : 30 250,92€

# POINT N° 2 - PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 JUILLET 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2021.

# POINT Nº 3 - PROJET DE DEMANDE D'ENTREE AU PANTHEON PRESENTE PAR L'ASSOCIATION « PAULETTE NARDAL AU PANTHEON

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE la motion de soutien au projet porté par l'Association « Paulette NARDAL ».

# POINT Nº 4 - PROJET DE CREATION D'UNE SOCIETE PUBLIQUE LOCALE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés et 1 abstention (Maryse PLANTIN), approuve, les principes du projet de création d'une société publique Locale et :

- FIXE la participation de la ville au capital social, à la somme de 50 000 € au regard du capital social envisagé de 250.000 euros entre les futurs actionnaires.
- 2. **DESIGNE** Mmes Patricia BOCLE et Peggy FAGOUR représentantes de la commune au conseil d'administration en qualité d'administrateurs.
- 3. DESIGNE Mme Patricia BOCLE, candidate à la présidence dans le cas où la Ville de SAINT-ESPRIT serait désignée présidente de l'organe délibérant selon la modalité qui sera arrêtée lors du premier conseil d'administration, dans le respect des incompatibilités et limites d'âge prévues par le Code de commerce.
- **4. AUTORISE** le Maire à signer tout acte, convention ou document en rapport avec le processus de création et d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

#### M. le Maire:

Demande au service communication de diffuser largement l'information à la presse.

### M. Erick PIGNOL:

Le désamiantage de l'immeuble DELAN qui accueillera les services de l'hôtel de ville lors des travaux de reconstruction de celle-ci, a débuté depuis un mois, pour finir début semaine prochaine. Une délégation d'élus s'est rendue auprès des riverains pour s'excuser des nuisances causées par ces travaux.

#### M. le Maire:

Des perturbations de certains services de l'hôpital du Saint-Esprit sont à prévoir ; de nombreux personnels sont non vaccinés, or, à partir du 25 octobre, le pass sanitaire devient obligatoire.

Trois élus et un administratif partiront au Congrès des Maires (M. le Maire, Mme MARIE-LUCE, M. PIGNOL, M. BERTRAC et M. LOUIS-ALEXANDRE hors délégation).

TIRAULT

Fin de séance: 19h35

Compte-rendu affiché en Mairie le

2 8 OCT. 2021